

Objectifs →

Créer un parc national

Assurer la création d'emplois stables et bien rémunérés

SOCIAL

La forêt contribue à un *mode de vie* à la fois pour les collectivités locales et les communautés autochtones. Elle fait partie de l'identité culturelle propre à celles-ci.

Ainsi, la forêt est:

- Source de détente et de ressourcement
- Source de loisirs
- Source d'emplois valorisants et stimulants
- Source de fierté pour ceux qui l'aménagent
- Source d'histoire et de traditions

Adopter des politiques de santé & sécurité au sein des entreprises

Favoriser l'achat responsable

Développer un réseau d'observation de la faune

DESCRIPTIF →

VIVABLE

La conservation des écosystèmes doit être faite en maximisant les avantages pour les collectivités

ÉQUITABLE

La mise en valeur des ressources est effectuée de façon à ce que tous puissent profiter de l'ensemble des bénéfices que procure la forêt.

Enjeux →

ENVIRONNEMENT

La forêt est un *milieu de vie* qui offre une diversité d'écosystèmes. La conservation des fonctions que jouent ceux-ci s'avère essentielle pour maintenir toute la richesse de leurs composantes:

- La faune
- La flore
- La biodiversité
- Qualité et disponibilité de l'eau
- Régulation au niveau planétaire

Enjeux ultime →

GESTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCONOMIE

La forêt contribue à un *niveau de vie* parce qu'elle est riche en ressources renouvelables et non renouvelables. Elle est un patrimoine naturel qui peut conduire à la création de richesse lorsque nous en gérons adéquatement les prélèvements. La production de biens et de services à partir des écosystèmes forestiers devient une richesse importante pour les individus, les organismes, les entreprises et les gouvernements.

VIABLE

L'exploitation des ressources doit se faire au profit des générations actuelles et futures

Ressources fauniques	Ressources hydrique	Flore	Minéraux
- Trappe	- Énergie	- Ligneux	- Métallique
- Chasse	- Navigation	- PFNL	- Non métallique
- Pêche	- Consommation		
- Observation			

Mettre en place un réseau d'aires protégées

Promouvoir les produits forestiers issus de forêts certifiées

Maximiser l'utilisation des sous-produits

Aménager la forêt par bassins versants

Encourager des projets de deuxième et troisième transformation